# Quiconque fait ses ablutions le jour du vendredi a fait une bonne chose qui lui suffit. Mais faire les ablutions majeures est meilleur !

Samurah (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quiconque fait ses ablutions le jour du vendredi a fait une bonne chose qui lui suffit. Mais faire les ablutions majeures est meilleur ! »

[Bon] [Rapporté par Ibn Mâjah - Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par An-Nassâ'î - Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad - Rapporté par Ad-Dârimî]

« Quiconque fait ses ablutions le jour du vendredi » : C’est-à-dire pour la prière du vendredi. « A fait une bonne chose qui lui suffit » : Il a suivi la recommandation prophétique et s’est permis de s’en contenter ici. « Mais faire les ablutions majeures, est meilleur » : Donc faire ses ablutions majeures avec les mineures est préférable aux seules ablutions mineures. C’est d’ailleurs l’avis de la majorité des savants, les quatre imams inclus. Parmi leurs arguments, il y a aussi le hadith rapporté par Muslim où il est dit : « Celui qui fait ses ablutions de la meilleure des manières, puis se rend à la prière du vendredi et écoute ensuite attentivement, tous les péchés commis d’un vendredi à l’autre lui sont pardonnés, plus trois jours. »

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/10035